



ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT-CIVIL

P.03

L'ANIP INSTALLE DES GUICHETS D'IDENTIFICATION DANS DIX HÔPITAUX



CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIÈGE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE P.02

**PATRICE TALON ET LOUIS VLAVONOU
S'ENQUIÈRENT DE L'ÉVOLUTION DU CHANTIER**



ELECTION PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2026

**« JE SUIS CANDIDAT », ANNONCE
MISSINHOUN COCOU ROMAIN** P.02



AUDIENCES À LA HAAC

P.05

**EDOUARD LOKO REÇOIT L'AMBASSADEUR
DE TURQUIE ET LA FERCAB**

CONSTRUCTION DU NOUVEAU SIÈGE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PATRICE TALON S'ENQUIERT DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER EN PRÉSENCE DE VLAVONOU

Dans l'après-midi de ce mardi 23 septembre 2025, le président de la République, Patrice TALON, a effectué une visite sur le chantier du nouveau siège de l'Assemblée nationale. L'objectif était de constater l'état d'avancement et de finition des travaux.

Par ParCellCom/ AN

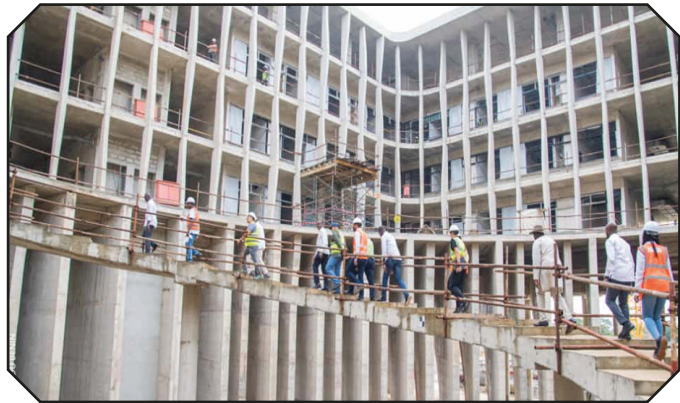
À cette occasion, le chef de l'État avait à ses côtés l'Honorable Louis Gbèhounou VLAVONOU, président de l'Assemblée nationale, M. Didier José TONATO, ministre du Cadre de vie et du développement durable, M. Charlemagne YANKOTY, maire de Porto-Novo, et des responsables des entreprises impliquées dans la construction de cet édifice, notamment Koffi &

Diabaté, JET Contractor, KERE Architecture, et ceci, sous la bannière de la Société SimAU Bénin SA, en charge de la maîtrise d'ouvrage déléguée.

Pendant plus de deux heures, niveau après niveau, Patrice Talon s'est attardé sur les détails de l'ouvrage. Les rampes d'escalier, les garde-fous, les revêtements, aussi bien extérieurs qu'intérieurs, tout était important pour que le regard du Président

de la République s'y pose. Au dernier étage du bâtiment central, un bureau type est aménagé pour donner une idée concrète de l'aménagement des bureaux qu'occuperont les députés. À son balcon, ce sont des pans entiers de la ville de Porto-Novo qui s'offrent au regard des occupants à travers des baies vitrées. Un balcon protégé par des garde-fous permet de prolonger la contemplation hors du bureau. L'aménagement du cadre de vie environnant en ferait une carte postale. Des instructions sont alors données par le Chef de l'État pour que tout soit assaini afin que l'environnement ne contraste pas avec le majestueux joyau.

Faut-il le rappeler, les travaux de construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale ont démarré en avril 2021.



ELECTION PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2026

« JE SUIS CANDIDAT », ANNONCE MISSINHOUN COCOU ROMAIN

Les Vrais Patriotes Africains du Bénin (Vpab), ont choisi la ville d'Allada pour faire savoir au peuple béninois qu'ils sont dans la course pour l'élection présidentielle d'avril 2026. Missinhoun Cocou Romain, de Vpab a officiellement annoncé sa candidature. C'était le mardi 23 septembre 2025.

Par Patrice SOGLO

« Je m'adresse à vous pour vous annoncer que je suis candidat à l'élection pré-

sidentielle d'Avril 2025 au Bénin. Je ne suis pas candidat contre qui que ce soit, mais pour vous toutes et tous. Je ne suis pas can-

didat pour incarner un clan, mais pour rassembler une nation. Je ne suis pas candidat pour défendre un passé révolu, mais pour ouvrir un avenir ». C'est en ces termes que Missinhoun Cocou Romain a amorcé sa déclaration de candidature. Avec fermeté, il a déclaré que « nous avons des défis qui nous attendent, la pauvreté qui persiste, les inégalités qui blessent, le courage des jeunes qui décourage, la corruption qui mine la confiance, et l'insécurité qui menace notre cohésion ». C'est pourquoi, dit-il, après réflexion, et avec la conviction profonde que l'heure du renou-

veau a sonnée, « je déclare solennellement ma candidature à l'élection présidentielle de notre pays le Bénin ». Poursuivant ses propos, il a dit, « je ne suis pas candidat pour moi-même. Je suis candidat pour vous, avec vous et grâce à vous. Pour redonner l'espoir à notre jeunesse qui ne doit plus voir son avenir ailleurs que sur cette terre béninoise. Pour redonner force à nos paysans, nos artisans, nos enseignants, nos soignants qui sont les piliers silencieux de notre Nation. Pour bâtir, un Etat juste, qui protège les faibles, récompense le mérite, et fait respecter la loi sans privilège ni passe-droit ». Lançant un appel à la jeunesse, il a expliqué que sa « candidature est avant tout l'expression sincère et spontanée d'une jeunesse

béninoise consciente des enjeux actuels par un patriotisme réel ». A travers cette initiative, il veut donner corps à une volonté collective de servir le Bénin en apportant sa contribution sous une nouvelle bannière pour poursuivre et améliorer les actions de développement entreprises par tous les chefs d'Etat qui ont servi le Bénin. « Je vous tends la main, à vous tous, sans distinction d'ethnie, de religion ou de conditions sociales. Car ce combat n'est pas celui d'un parti, mais celui de tout un peuple. Je m'engage à porter haut les couleurs du Bénin. Avec vous, je m'engage à défendre la démocratie, à protéger nos libertés, à promouvoir l'unité nationale et à bâtir un pays prospère, fraternel et respecté dans le monde », a-t-il conclu.



ESPACE UEMOA

LE BÉNIN, LEADER DE LA TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

Le Bénin est depuis quelques années en tête dans l'Union économique et monétaire ouest-africain (UEMOA) en matière de transparence budgétaire, selon les derniers chiffres révélés par le directeur de l'analyse et de la synthèse des performances au ministère des Finances, Gérard Sokégbé. Cette performance met en avant les efforts du pays pour garantir la clarté et l'accessibilité de ses informations financières.

Par Ambroise AMETOWONA

La transparence budgétaire, essentielle pour la bonne gouvernance, consiste à rendre les données budgétaires disponibles de manière claire, fiable et en temps utile. Elle implique également la participation du public et un accès facilité aux informations financières. Le Bénin a été particulièrement salué pour ses progrès dans ce domaine, ayant obtenu un score de 65 % en 2021, et ayant consolidé sa position de leader en 2023 avec un score de 79 %. Ce classement reflète la solidité du processus budgétaire du pays, qui se distingue parmi les huit nations de la zone CFA. En comparaison, la Côte d'Ivoire et le Sénégal se positionnent respectivement en deuxième et troisième places.

La Côte d'Ivoire a enregistré des scores de 48 % en 2021 et 56 % en 2023, tandis que le Sénégal a obtenu 40 % en 2021 et 42 % en 2023. Ces résultats, présentés lors d'une formation pour les journalistes de l'UEMOA sur la gouvernance et les indicateurs économiques, montrent l'écart croissant entre le Bénin et ses voisins en matière de gestion budgétaire transparente.

La transparence budgétaire repose sur plusieurs principes fondamentaux, comme l'exhaustivité, la clarté et l'accessibilité des données. Gérard Sokégbé a rappelé que le budget doit couvrir toutes les ressources et charges de l'État, y compris la dette, les entreprises publiques et les fonds extrabudgétaires. Par ailleurs, les informations doivent être

présentées dans un langage simple et compréhensible pour le grand public, et accessibles gratuitement via les sites officiels.

La fiabilité des données est également primordiale. Celles-ci doivent être conformes aux normes comptables et validées par des institutions indépendantes telles que la Cour des comptes et le Parlement. Enfin, la transparence budgétaire impose des mécanismes de participation, permettant aux citoyens, aux médias et aux organisations de la société civile de contribuer au débat budgétaire. Les décideurs sont ainsi tenus de rendre compte de l'utilisation des ressources publiques, sous peine de sanctions en cas de mauvaise gestion.

Les principes de périodicité



et d'opportunité sont également importants. Selon le Dr Sokégbé, le projet de budget doit être disponible avant son adoption pour permettre une discussion publique adéquate. L'évaluation de la transparence budgétaire repose donc sur la disponibilité, la qualité, la ponctualité et l'accessibilité des documents financiers,

ainsi que sur l'effectivité des mécanismes de contrôle. Ainsi, avec sa performance exceptionnelle, le Bénin, sous Patrice Talon, se positionne non seulement comme un modèle en matière de gestion budgétaire transparente, mais aussi comme un exemple de bonne gouvernance pour les autres pays de la région.

AMÉNAGEMENT D'ENTREPÔTS PRIVÉS AU GRAND NOKOUÉ

LE GOUVERNEMENT LANCE UN APPEL À INVESTISSEURS

Dans le cadre du projet de plateforme logistique et du marché de gros agroalimentaire du Grand Nokoué, le gouvernement a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'aménagement d'entrepôts privés à Calavi, à proximité du Port autonome de Cotonou. L'objectif est d'attirer des investisseurs privés afin de doter cette zone stratégique d'infrastructures modernes, nécessaires à la structuration de la chaîne logistique nationale.

Par Ambroise AMETOWONA

Le projet prévoit l'aménagement d'un terrain de 60 hectares, dont 35 seront affectés à la plateforme logistique du Port autonome de Cotonou. Les 25 hectares restants seront ouverts aux investisseurs privés, qui pourront y construire des entrepôts ou d'autres installations de stockage adaptées aux besoins du secteur agroalimentaire. Les promoteurs, qu'ils soient des personnes physiques ou morales, doivent soumettre un dossier de candidature. Ce dossier devra inclure une lettre de demande précisant la superficie souhaitée, une note de présentation du projet, le coût estimatif TTC, les sources de financement et un délai de réalisation.

Une caution de 50 000 FCFA par m² sera exigée avant la

signature du bail de construction. Cette somme sera restituée une fois les travaux terminés, sous réserve du respect du cahier des charges et des délais. En outre, pour encourager la participation, un loyer symbolique d'un franc CFA par an est proposé pour les cinq premières années d'exploitation des entrepôts. Le délai maximal alloué pour la réalisation des travaux est de douze mois. Les dossiers doivent être déposés avant le 30 octobre 2025 à 17 heures, soit au secrétariat de la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SIMAU) à Cotonou, soit envoyés par courriel à l'adresse suivante : promo.rdp@simaubenin.com.

Une initiative pour moderniser le secteur agroalimentaire

Cette initiative s'inscrit dans

la vision stratégique du gouvernement béninois visant à moderniser le secteur agroalimentaire et à améliorer la logistique. Le projet cherche également à faciliter la conservation et le stockage des produits vivriers, tout en désengorgeant les marchés traditionnels, notamment le marché de Dantokpa à Cotonou. En parallèle, la création du futur marché de gros d'Akassato, qui couvrira une superficie de 168 hectares, constitue un autre pilier de cette ambitieuse transformation.

En attirant des investisseurs privés pour l'aménagement d'infrastructures modernes, le gouvernement espère renforcer la compétitivité du secteur agroalimentaire et améliorer l'efficacité du stockage et de la distribution des produits au Bénin.

MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 3502/01 BP 3621 Cotonou
+229 21 31 29 12 / 21 31 50 58
mvcv.infogouv.bj
www.cadredevie.gouv.bj

N° 1080 MCVT/SCM/DOUSP-C
Cotonou, le 22 SEPT 2025

COMMUNIQUÉ

Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable, communique :

Il est porté à la connaissance du public que le Projet de construction de la plateforme agroalimentaire du Grand Nokoué dans la commune d'Abomey-Calavi comporte plusieurs composantes dont la construction du marché agroalimentaire (marché de gros) et la construction d'une plateforme logistique.

Dans ce cadre, il est réservé un domaine de soixante (60) hectares dont (35) hectares sont affectés à la réalisation de la plateforme logistique du Port Autonome de Cotonou (PAC) et vingt-cinq (25) hectares sont réservés aux professionnels du secteur logistique & transports désireux de construire leurs propres entrepôts et autres espaces de stockage de marchandises agroalimentaires, par la conclusion d'un bail à construction avec l'État.

Les promoteurs et investisseurs privés (personnes morales ou physiques), qui souhaitent développer des projets de construction d'entrepôts et autres espaces de stockage sont invités à faire connaître leurs intentions en soumettant un dossier comprenant, au minimum :

- une lettre de demande de bail à construction, adressée au Président de la Commission d'attribution de domaines (plateforme logistique), précisant la superficie souhaitée ;
- une note succincte de présentation du projet envisagé, avec une indication du coût prévisionnel en Toutes Taxes Comprises (TTC), de la source du financement et du délai approximatif de réalisation.

Les promoteurs sélectionnés devront déposer une caution obligatoire de cinquante (50) mille francs CFA, par mètre carré, avant la signature du contrat de bail à construction. Cette caution sera entièrement restituée au promoteur, à la fin des travaux achevés dans les délais et conformes au cahier de charges. La durée des travaux est de douze (12) mois maximum. Pendant les cinq (5) premières années du bail, le loyer annuel est fixé au franc symbolique.

Les dossiers de demande doivent être déposés soit au secrétariat de la SIMAU, sis au 1086 Boulevard Saint Michel, Immeuble NSIA en face du CPA à Cotonou, ou par courriel à l'adresse : promo.rdp@simaubenin.com. Date limite de dépôt des dossiers : le 30 octobre 2025 à 17h00.

José TONATO
 Ministre du Cadre de Vie et des Transports,
 Chargé du Développement Durable

ENVIRONNEMENT

LITTORAUX SOUS PRESSION : QUE NOUS APPRENNENT 25 ANS DE RECHERCHES ?

Au début des années 2000, une équipe de scientifiques publiait une étude listant les principales menaces susceptibles de toucher les littoraux au cours des 25 années suivantes. Vingt-cinq ans plus tard, les mêmes chercheurs – rejoints par un collectif international plus large – ont réévalué leurs prévisions.

www.notreplanete.infos

Beaucoup se sont révélées exactes, d'autres partielles ou erronées, et de nouveaux risques sont apparus

Au cours du dernier quart de siècle, une grande partie du monde est devenue plus consciente des menaces qui pèsent sur notre planète.

Les questions clés ont toujours porté sur la meilleure manière de les aborder. Les scientifiques marins ont montré qu'une combinaison d'actions locales et globales peut entraîner des changements positifs – l'interdiction réussie du tributyltin (TBT) par l'Organisation maritime internationale en 2003 en est un exemple notable. Alors que les discussions internationales se poursuivent sur des sujets tels qu'un Traité mondial sur les plastiques et les moyens les plus efficaces de réduire le réchauffement climatique, il est important de reconnaître les succès environnementaux passés et de s'en inspirer pour aller de l'avant.

Là où les scientifiques ont vu juste

- Marées noires en recul : après l'Erika (1999) ou le Prestige (2002), la réglementation maritime internationale s'est renforcée (double coque obligatoire pour les pétroliers, meilleure surveillance). Résultat : la fréquence et l'ampleur des déversements pétroliers majeurs ont diminué.

- Plus de récolte alimentaire : en Europe et en Asie, la pêche à pied récréative (moules, crabes, palourdes) est en forte hausse, tandis que dans certaines régions comme le Chili, la récolte commerciale de mollusques des côtes rocheuses a explosé.

- Espèces non indigènes en expansion : le réchauffement climatique et le commerce maritime favorisent la dispersion d'espèces exotiques envahissantes.

La moule zébrée (*Dreissena polymorpha*) en Amérique du Nord ou la crépidule (*Crepidula fornicata*) en Europe illustrent cette colonisation facilitée.

- Apports de sédiments acrus : l'agriculture intensive et l'urbanisation des berges et des zones côtières augmentent l'érosion et la charge en particules fines des cours d'eau, avec des effets sur les estuaires et la biodiversité marine.

Dans le Mississippi ou le Yangzi Jiang, l'intensification agricole et l'urbanisation ont multiplié les flux de sédiments et nutriments, créant des zones hypoxiques dans le golfe du Mexique ou la mer de Chine orientale.

Une zone hypoxique est un milieu aquatique où la teneur en oxygène dissous est très faible, souvent inférieure à 2 mg/L. Cela asphyxie les poissons et invertébrés qui ne peuvent pas fuir.

Là où les scientifiques ont eu partiellement raison

- Composés chimiques : la pollution par certains biocides a nettement reculé grâce à des interdictions internationales, plus que les chercheurs ne l'avaient prévu.

Par exemple, le tributyltin, utilisé dans les peintures anti-salissures des navires, a été interdit par l'Organisation maritime internationale en 2003. Ses effets toxiques sur les coquillages, comme l'imposex (développement d'organes mâles chez les femelles), ont reculé.

- Changements climatiques : leur influence sur les écosystèmes était pressentie, mais la diversité et l'ampleur des impacts (déplacements d'espèces, perturbation des cycles biologiques) ont été sous-estimés.

Par exemple, les coraux de la Grande Barrière australienne ont subi plusieurs épisodes massifs de blanchissement (2016, 2017, 2020), conséquences directes du réchauffement océanique.

- Événements climatiques extrêmes : les tempêtes, canicules et épisodes de fortes pluies se sont avérés plus destructeurs qu'imaginé.

L'ouragan Katrina (2005) ou les tempêtes Xynthia (2010, France) et Sandy (2012, USA) ont démontré la puissance destructrice des événements

côtiers extrêmes.

- Défenses côtières : digues et ouvrages contre la montée des eaux ont effectivement proliféré, mais leurs effets négatifs sur les habitats (érosion ailleurs, perte d'habitats naturels) avaient été minimisés.

Si aux Pays-Bas, les digues protègent efficacement les terres basses, elles modifient fortement les flux sédimentaires et réduisent les habitats naturels comme les vasières.

- Usage récréatif : on craignait surtout une pression accrue sur les écosystèmes, mais les loisirs côtiers ont aussi sensibilisé les populations et suscité une plus grande volonté de protection.

Par exemple, en Bretagne ou en Cornouailles, la fréquentation touristique des côtes accroît la pression, mais a aussi stimulé la création de réserves marines et sensibilisé les visiteurs à la biodiversité.

Là où les scientifiques se sont trompés

- Eutrophisation : au lieu de diminuer, la vulnérabilité des côtes aux excès de nutriments (azote, phosphore) a augmenté, entraînant proliférations d'algues et zones mortes.

Par exemple, la mer Baltique connaît des proliférations récurrentes de cyanobactéries dues aux apports agricoles, créant des zones mortes persistantes. Citons également le cas de la Bretagne et ses algues vertes.

- Aquaculture et OGM : les craintes d'une généralisation des OGM marins et d'un impact majeur de l'aquaculture ne se sont pas matérialisées à grande échelle. Cependant, l'aquaculture continue de poser d'autres problèmes (maladies, échappées de saumons d'élevage en Norvège et au Canada).

- Énergies marines : les parcs éoliens en mer et autres installations offshore n'ont pas causé les dégradations écologiques redoutées, et certains servent même d'habitats artificiels.

Par exemple, en mer du Nord,



certain parcs éoliens servent de récifs artificiels attirant poissons et invertébrés, avec des effets souvent positifs inattendus.

- Rayonnement UV : leurs effets réels sur la faune et la flore côtières restent difficiles à mesurer et n'ont pas été aussi marqués que prévu par rapport à d'autres pressions (température, pollution).

Ce que les les scientifiques n'avaient pas prévu

- Exploitation minière côtière : le dragage et l'extraction de minéraux affectent les habitats locaux et remobilisent des polluants.

Par exemple, le dragage du sable pour le béton, fréquent en Asie du Sud-Est, entraîne la disparition de plages entières (ex. Cambodge, Indonésie).

- Acidification des océans : conséquence directe des émissions de CO₂, elle menace les organismes calcificateurs comme les coraux, coquillages et certains planctons.

Par exemple, les huîtres du nord-ouest des États-Unis ont souffert de mortalités massives liées à l'eau plus acide, empêchant la formation de leurs coquilles au stade larvaire.

- Pollution lumineuse : les éclairages artificiels perturbent la faune marine et côtière (désorientation des tortues, modification des comportements de poissons ou d'invertébrés).

Par exemple, en Floride, les tortues marines nouvelles, attirées par les lumières urbaines au lieu du clair de lune, s'orientent vers les villes plutôt que vers l'océan, compromettant leur survie.

- Pollution sonore : le bruit des navires et des activités industrielles trouble les mammifères marins qui dépendent de l'acoustique pour communiquer et se déplacer.

Par exemple, les sonars militaires ont été liés à des échouages massifs de ceta-

cés, comme celui de 2000 aux Bahamas impliquant des baleines à bec.

- Inondations et sécheresses extrêmes : amplifiées par le changement climatique, elles affectent la salinité des estuaires et la stabilité des littoraux.

Par exemple, en 2022, le Pakistan a connu des inondations dévastatrices qui ont modifié durablement la dynamique de ses deltas et zones côtières.

- Pollution plastique : son ampleur planétaire et ses effets sur les écosystèmes marins dépassent largement ce qui avait été envisagé.

Ainsi, le vortex de déchets du Pacifique Nord (« 7^e continent » de plastique) dépasse aujourd'hui trois fois la superficie de la France.

- Contamination pharmaceutique : des résidus de médicaments se retrouvent dans les milieux aquatiques, perturbant la physiologie et la reproduction des espèces.

Par exemple, en Inde, la présence de résidus d'antibiotiques dans les eaux usées a contribué à l'émergence de bactéries résistantes.

- Effets combinés : les interactions entre différentes pressions (chimiques, climatiques, mécaniques) créent des impacts cumulatifs plus complexes que prévus. Par exemple, dans la mer Méditerranée, la chaleur extrême, la surpêche, la pollution chimique et les espèces invasives agissent ensemble, entraînant des effondrements d'écosystèmes locaux (ex. disparition des herbiers de posidonie).

Ces travaux, dirigés par le Pr Stephen Hawkins (Marine Biological Association) et le Pr Richard Thompson (Université de Plymouth), soulignent l'importance d'anticiper ces menaces et de combiner actions locales et internationales.

AUDIENCES À LA HAAC

EDOUARD LOKO REÇOIT L'AMBASSADEUR DE TURQUIE ET LE PRÉSIDENT DE LA FERECAB

Le président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (Haac), Edouard Loko, a reçu en audience, le mardi 23 septembre 2025, deux invités de marque à son cabinet : Mesut Koç, ambassadeur de la République de Turquie près le Bénin, et Inoussa Guinin Asso, président du Conseil d'administration de la Fédération des radios communautaires et assimilées du Bénin (Fercab).

Par Ambroise AMETOWONA

Au terme de leur tête-à-tête avec le président Edouard Loko, les deux personnalités se sont exprimées devant la presse, détaillant les objectifs de leur visite et les projets en cours.

Mesut Koç, ambassadeur de la Turquie, a expliqué que sa visite visait à explorer les possibilités de coopération entre son pays et le Bénin, particulièrement dans le secteur de la communication. « Nous avons discuté des perspectives de collaboration et présenté les structures organisationnelles en Turquie dans ce domaine », a-t-il affirmé. Le diplomate a précisé que les échanges ont permis d'identifier plusieurs opportunités de partenariat et d'établir les bases d'un dialogue continu, avec l'objectif d'obtenir des résultats concrets dans les mois à venir.

De son côté, Inoussa Guinin

Asso a présenté au président de la Haac les réformes récentes entreprises au sein de la Fercab, ainsi que les initiatives mises en place pour renforcer la responsabilité sociale des médias communautaires membres de la fédération. Il a également évoqué l'organisation, en octobre prochain, d'un double événement majeur : la 2^e édition du Salon international de la radio et du numérique, qui coïncidera avec la célébration du 25^e anniversaire de la Fercab. Cette rencontre rassemblera des représentants de plusieurs pays africains et marquera la création d'un réseau continental des fédérations de radios, inspiré du modèle du Réseau des instances africaines de régulation de la communication (Riarc). Enfin, Inoussa Guinin Asso a sollicité le soutien de la Haac pour l'animation d'un atelier sur la régulation des médias digitaux pendant les périodes électorales, l'une



des 18 thématiques qui seront abordées lors du salon.

Des partenariats en perspective

Les échanges entre les deux invités et le président de la Haac mettent en lumière les efforts de la mandature actuelle de la Haac pour renforcer la régulation et la

responsabilité sociale dans le secteur de la communication, tout en ouvrant des portes à une coopération internationale plus large, notamment avec la Turquie. Par ailleurs, les initiatives à venir, telles que le Salon international de la radio et du numérique, constituent un

véritable tremplin pour dynamiser le secteur médiatique en Afrique, en général, et particulièrement au Bénin, en renforçant les liens entre les différentes fédérations de radios et en offrant une plateforme d'échange sur les enjeux de la régulation des médias.

ENREGISTREMENTS DES FAITS D'ÉTAT-CIVIL

L'ANIP INSTALLE DES GUICHETS D'IDENTIFICATION DANS DIX HÔPITAUX

L'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) a lancé une nouvelle initiative visant à rapprocher les services administratifs des citoyens. Depuis quelques jours, des guichets d'identification sont désormais ouverts dans dix hôpitaux à travers le Bénin, permettant ainsi aux usagers de réaliser plusieurs formalités administratives directement sur place.

Par Ambroise AMETOWONA

L'objectif de cette initiative est simple : faciliter l'accès à des services essentiels comme l'enregistrement des naissances, l'enrôlement au Registre d'Identification des Personnes (RAVIP) ou encore la mise à jour de certaines informations personnelles, telles que le numéro de téléphone, la photo et la signature des citoyens. Cela permettra de réduire les déplacements vers les structures administratives et de simplifier les démarches pour les usagers,



tout en tirant parti des moments de passage dans les hôpitaux.

Les guichets ont été installés dans des hôpitaux stratégiquement situés sur l'ensemble du territoire national. Au Sud, les établissements concernés sont le Centre National Hospitalier Universitaire (CNHU) de Cotonou, la Maternité Lagune, le centre de Kowégbo, l'hôpital départemental de Porto-Novo, l'hôpital de zone d'Abomey-Calavi, l'hôpital départemental du Zou à Gohu, ainsi que le Centre Hospitalier Départemental de Lokossa.

Dans le Nord du pays, les citoyens peuvent se rendre à l'hôpital départemental de Parakou, à l'hôpital de zone de Natitingou, et à l'hôpi-

tal Ordre de Malte de Djougou pour effectuer leurs démarches administratives. Ces installations offrent une couverture géographique complète, ce qui permet à un large éventail de citoyens d'accéder à ces services sans avoir à se déplacer loin de chez eux.

Un service accessible et pratique

L'ANIP invite vivement les patients et les visiteurs des hôpitaux à profiter de leur passage dans ces établissements pour accomplir leurs démarches administratives. Afin de répondre à toute question ou fournir une assistance, l'agence met à disposition un numéro gratuit (7054) et une adresse mail (service-client@anip.bj).



ANIP
AGENCE NATIONALE
D'IDENTIFICATION DES
PERSONNES
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mail : contact@anip.bj
Site web : www.anip.bj
Palais de la Marina
01 BP 2028
Cotonou - Bénin

N° 169/PR/ANIP/DG/RPPCM/SA

COMMUNIQUÉ DE L'AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de l'Identité, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) informe le public qu'elle organise en collaboration avec le Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance une série de manifestations du **13 au 16 septembre 2025**, au niveau des Guichets Uniques de Protection sociale (GUPS), des écoles et des collèges spécifiés ci-contre. Ces manifestations permettront aux usagers de faire leur RAVIP, de mettre à jour leur numéro de téléphone, photo, signature, et d'obtenir leur Certificat du numéro personnel d'identification ou carte C'EST MOI et leur CIP.

Les lieux retenus pour abriter les manifestations se présentent ainsi qu'il :

DEPARTEMENT	GUPS	COLLEGE	ECOLE
ZOU	ABOMEY	CEG1 BOHICON	EPP HOUNTONDI
ATLANTIQUE	ALLADA	CEG1 ALLADA	EPP ALLADA CENTRE
COLLINES	DASSA-ZOUNME	CEG1 DASSA-ZOUNME	EPP DASSA CENTRE
BORGOU	PARAKOU	EFMS	EPP ALBARIKA
MONO	LOKOSSA	CEG1 LOKOSSA	EPP LOKOSSA CENTRE
COUFFO	APLAHOUÉ	CEG2 AZOVÉ	EPP APLAHOUÉ CENTRE
ALIBORI	KANDI	CEG1 KANDI	EPP SAKA
ATACORA	NATITINGOU	CEG1 NATITINGOU	EPP NATITINGOU CENTRE
PLATEAU	POBE	CEG 2 POBE	EPP OSSOMOU

LITTORAL	COTONOU	CEG LE NOKOUE	EPP GBEGAMEY SUD
DONGA	DJOUGOU	CEG2 DJOUGOU	EPP BAPARAPE
OUEME	DJEGAN KPEVI	LYCEE BEHANZIN	EPP HONVIE ADJARRA

Par ailleurs, les usagers peuvent obtenir **gratuitement** sur les plateformes en ligne de l'ANIP (eservices.anip.bj ou l'**appli mobile ANIP BJ**) leur certificat d'identification personnelle (CIP) et leur acte de naissance sécurisé sur la période sus indiquée.

L'ANIP invite tous les citoyens à profiter de ces services gratuits sur la période et à se rendre dans les GUPS ou les établissements scolaires concernés afin de garantir une identité complète et sécurisée, condition essentielle pour l'accès aux droits et aux services publics.

Fait à Cotonou, le 11/09/2025



Document signé numériquement par
Aristide Guy
ADJINACOU
GNAHOU le
11/09/2025 à
20:54:22

Aristide Guy ADJINACOU GNAHOU
Directeur Général

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CMP

La Coordination du Club de presse Café Média Plus (CMP) a annoncé, au cours d'une conférence de presse, ce jeudi 18 septembre 2025 à Cotonou, la reprise des causeries de CMP à compter du mois d'octobre prochain. Cette reprise des causeries de CMP entre dans le cadre d'une nouvelle saison de ce club press, qui a démarré ses activités en 2014, avec plus de 378 causeries à son compteur.

Elias Béhanzin, Modérateur général du CMP a déclaré au cours de la conférence de presse : « Nous nous félicitons et nous félicitons tous ceux qui ont participé à cette aventure avec nous. Nous avons estimé qu'avec si tant d'effort fourni, nous ne pouvions arrêter en si bon chemin », a déclaré le modérateur général.

Rodrigue Hodé, président de l'Institut Média et Développement a ajouté : « Café Médias Plus a germé à partir des discussions entre les membres de l'Institut Média et développement,

et en mai 2014, il a pris corps avec le premier numéro. C'est un creuset de rencontres, d'échanges et de formations des professionnels des médias. Il permet également à d'autres cibles comme les ambassades, les collectivités décentralisées, les institutions et autres de partager leurs connaissances en se frottant aux professionnels des médias. Les rencontres permettent aux professionnels des médias d'approfondir leurs connaissances sur des idées car l'un des objectifs est de les amener à la spécialisation. CMP a pour objectifs de permettre aux professionnels des médias d'approfondir leurs connaissances sur des thématiques variées, pour alimenter les organes de presse en termes d'informations crédibles, d'enrichir leurs carnets d'adresses en rencontrant divers acteurs pour un traitement objectif de l'information ».

Luc Aimé Dansou, Coordonnateur de CMP est revenu sur le parcours du Club press et réitéré sa gratitude à tous les acteurs ayant contribué à la

réussite des séances depuis le début, tout en rappelant que le CMP a connu des difficultés qui ont entraîné l'arrêt des causeries. Il a situé le format des séances axés sur un sujet sur les médias et un autre d'ordre général, tout en présentant la nouvelle équipe dirigeante du club désormais dirigé par Léon Koboudé, dont le cabinet spécialisé en RSE a accueilli la conférence de presse.

« Cette nouvelle équipe va reprendre les choses en mains pour donner une nouvelle orientation au CMP tout en gardant tout en gardant la même essence de l'initiative », a conclu Luc Aimé Dansou.

Léon Koboudé, nouveau Coordonnateur du CMP, a levé un coin de voile sur les innovations qui interviendront dans les prochains jours. « L'esprit de CMP restera le même : il restera une tribune de libre expression et un carrefour de rencontre entre les professionnels des médias et divers acteurs sociaux et politiques... Pour des soucis de qualité et pour faire en sorte que cette tribune gagne en crédibilité et en pertinence, nous nous



sommes dits qu'il est important de prendre du temps pour préparer les causeries. Pour cela, nous avons retenu que les séances soient désormais mensuelles. Cela n'exclut pas l'organisation de causeries si l'actualité l'exige... », a-t-il fait savoir. « Des dispositions seront aussi prises pour que les causeries se tiennent dans des salles de conférence d'hôtels de la place... Nous ferons également de sorte que CMP développe d'autres activités en

dehors des causeries. Dans ce sens, un plan stratégique est en cours d'élaboration », a-t-il ajouté avant de préciser que la première séance des causeries se tiendra le vendredi 17 octobre et portera sur la thématique de la gestion de l'information en période électorale.

Contacts :
Café Médias Plus
01 95 57 71 71
01 66 57 01 01

À «LE PROGRES», les faits sont sacrés, le commentaire est libre



ALERTE CORONAVIRUS

Toute personne en provenance d'un pays touché par l'épidémie au Coronavirus (Covid-19) doit appeler immédiatement l'un des numéros suivants :

95 36 11 07
51 02 00 00
51 04 00 00

et se mettre sans délai en auto-isolément et sans aucun contact pendant 14 jours.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



PRECAUTIONS POUR EVITER LES CORONAVIRUS

- Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon ou avec une solution à base d'alcool.
- Éviter de cracher et de se moucher sur le sol.
- Se couvrir la bouche et le nez avec un masque médical, un mouchoir en papier ou le creux du bras lorsqu'on tousse ou éternue; puis jeter le masque ou mouchoir et se laver les mains.
- Si l'on porte un masque facial, s'assurer de bien couvrir la bouche et le nez : éviter de toucher le masque qui est en place, le jeter immédiatement après utilisation s'il est à usage unique, et se laver les mains aussitôt après.
- Éviter tout contact étroit non protégé avec des personnes ayant la fièvre et la toux et consulter un médecin en cas de fièvre, toux et difficultés respiratoires.
- En cas de maladie pendant le voyage, informer le conducteur ou l'équipage, consulter un médecin sans tarder et partager ses antécédents de voyage.
- Éviter tout contact direct non protégé avec des animaux sauvages ou d'élevage et des surfaces en contact avec des animaux.

N.B. : Toute personne récemment revenue d'un voyage dans un pays à risque (notamment au cours des deux dernières semaines), et présentant l'un des signes de la maladie, doit appeler les numéros **95361104** ou **95361102** du SAMU pour être prise en charge avec diligence.

LE PROGRES

ÉDITÉ PAR : TROPIC COMMUNICATIONS

ENREGISTRÉ SOUS LE N° 1190/MISP/DC/SG/DGAI/SCC DU 26 AVRIL 2010
 EN REMPLACEMENT DU N° 108/MISAT/DC/DAI/SCC DU 22 JUIN 1998

C/1936 Fifadji /Maison Akogbeto Martin
 05 BP 708 Cotonou
 Tél/Fax: +229 21 32 52 73/ 97 74 18 46
 leprogresinfo@yahoo.fr
 www.leprogresinfo.net

Directeur de Publication :
 Ludovic AGBADJA

Rédactrice en Chef :
 Aïchath ALEDJI

RÉDACTION :
 MÉDÉSSÈ KOSSIVY, JEAN TOBI, OMER D'ALMEIDA, AMBROISE AMETOWONA

COLLABORATION EXTERNE :
 PATRICE SOGLO, JOËL SEKOU, ELIE AFFOUDA, JULIEN TOHOUNDJO

GRAPHISME :
 Rosette TCHIMON,

DIRECTION COMMERCIALE :
DIRECTEUR: Olivier S. S. HONVOU

SECRÉTAIRE :
 Clotilde TCHIAKPE

DRÔLE DE PROGRÈS

Robert et Joe aiment beaucoup le baseball. Ils ne ratent jamais un match de baseball, au stade, ou à la télévision. Un jour, dans un bar, Robert demande à Joe s'il y a du baseball au ciel.

Joe répond :

– Je ne sais pas, mais le premier qui meurt viendra le dire au deuxième.

Le temps passe, les jours, les semaines, les mois, les années. Joe meurt.

Robert, chez lui, attend, attend et attend des nouvelles de Joe. Les jours passent, les semaines passent, toujours aucune nouvelle de Joe.

Un jour, en pleine nuit, Robert dort, et tout à coup il entend un bruit pizarre qui le réveille.

Robert : Qu'est ce qui se passe, qu'est ce qui se passe ?

Joe : Robeeert, Robeeert, c'est Joe qui te parle.

Robert : Ah, ah, Joe, salut ! Alors, est-ce qu'il y a du baseball au ciel ?

Joe : Ouuuuii, et c'est toi qui lance demain !

PAROLE DU JOUR

Maintenant je trouve la joie dans les souffrances que je supporte pour vous; ce qui reste à souffrir des épreuves du Christ dans ma propre chair, je l'accomplis pour mon corps qui est l'Eglise.

De cette Eglise, je suis devenu ministre et la mission que Dieu m'a confiée, c'est de mener à bien pour vous l'annonce de sa parole, le mystère qui était caché depuis toujours à toutes les générations, mais qui maintenant a été manifesté à ceux qu'il a sanctifiés.

Car Dieu a bien voulu leur faire connaître en quoi consiste la gloire sans prix de ce mystère parmi les nations. **Col 1 : 24**

Bonne journée en Jésus-Christ

TRANSPORT AU FÉMININ

L'OCAL LANCE UN PROJET AMBITIEUX À ABOMEY-CALAVI

Ce mercredi 17 septembre 2025, le parc Amaga d'Adjagbo, situé dans la commune d'Abomey-Calavi, a servi de cadre au lancement du projet « Ensemble pour un regard féminin sur les métiers du transport », initié par l'Organisation du corridor Abidjan-Lagos (Ocal) avec l'appui du Fnuap.

Par Ambroise AMETOWONA

« Sensibiliser 500 000 jeunes filles et femmes aux opportunités dans le secteur du transport, former 60 participantes à la conduite de camions, briser les barrières socio-culturelles qui freinent l'accès des femmes à ces métiers », tels sont les trois objectifs majeurs du projet « Ensemble pour un regard féminin sur les métiers du transport », lancé officiellement par l'Organisation du corridor Abidjan-Lagos (Ocal) mercredi dernier à Abomey-Calavi. Ce projet novateur et inclusif cible les départements du Borgou, de l'Alibori et de l'Atacora. Il ambitionne de favoriser l'accès des jeunes filles et femmes aux métiers du transport, notamment ceux de camionneuses, conductrices et mécaniciennes de gros-porteurs, des professions encore largement dominées par les hommes.

Selon les explications de la secrétaire exécutive de l'Ocal, Dr Hortense Me, le projet mettra l'accent sur la sensibilisation des jeunes filles et femmes aux métiers du transport, à la santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'aux violences basées sur le genre (VBG). Un appel à candidatures sera également lancé pour recruter des jeunes filles, appelées à être formées dans toutes les catégories de permis de conduire. Après leur formation, elles seront mises en stage auprès des faïtières. Ensuite, les 60 jeunes filles ayant obtenu leur certification seront intégrées dans les métiers du transport en tant que camionneuses, conductrices ou mécaniciennes de gros-porteurs.

Mohamadou Gankou N'Kouro, pour sa part, a estimé que ce projet arrive à un moment clé. Le représentant de l'Union des conducteurs de l'Afrique de

l'Ouest (Ucrao) a précisé que cette initiative figure parmi les actions prioritaires de l'Ucrao. Il a affirmé que les conducteurs accompagneront sans réserve la réalisation de ce projet, tout comme les apprenants, afin d'atteindre les résultats escomptés.

Prenant la parole, Richmond Tiemoko, représentant résident du Fnuap, a salué l'initiative. Il a rappelé que le secteur des transports est trop souvent perçu comme réservé aux hommes, et moins accessible aux femmes. « Cette initiative permettra de renforcer l'autonomisation des filles et d'ouvrir de nouveaux horizons dans les métiers du transport. Elle s'inscrit dans le cadre du projet Autonomisation des jeunes pour l'accès aux droits à la santé sexuelle reproductive », a-t-il indiqué. Avant d'ajouter : « Ensemble, nous affirmons notre conviction



commune : celle de dire que les filles ont leur place dans le transport, aujourd'hui et dans le futur. »

A sa suite, le représentant du préfet de l'Atlantique et la présidente de la Fondation des jeunes amazones pour le développement (Fjad), Bénédicte Aloakinnou, ont réaffirmé leur engagement à soutenir l'Ocal dans la mise en œuvre de ce projet. Dr Hortense Me, pour sa part, a exprimé sa volonté d'obtenir des résultats positifs

de cette première expérience afin de pouvoir reconduire le projet.

L'initiative bénéficie de l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (Fnuap) et de l'Ambassade du Luxembourg. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable n°5 (Odd 5), visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

LE GOUVERNEMENT RÉAFFIRME SA SOLIDARITÉ ENVERS LES FAMILLES DE MILITAIRES TOMBÉS EN MISSION

Et de 6 pour le programme d'appui en kits scolaires au profit des orphelins de militaires décédés en mission ! Initié par le Ministère de la Défense nationale, ce programme qui est à sa 6ème édition a permis, à l'orée de la rentrée scolaire 2025-2026, à plusieurs centaines d'enfants, sur l'ensemble du territoire, de bénéficier de fournitures complètes adaptées à leurs niveaux de classe. Le lancement officiel de cette édition a eu lieu le vendredi 19 septembre 2025, sur la base aérienne de Cotonou, en présence du Ministre de la Défense nationale, Monsieur Fortunet Alain NOUATIN, du Chef d'État-Major Général des Forces Armées Béninoises, le Général de division Fructueux GBAGUIDI, ainsi que de hautes autorités militaires et gouvernementales.

Par Jean TOBI

Ce geste symbolise la reconnaissance et la solidarité de la Nation envers

les familles des soldats ayant consenti le sacrifice suprême. Pour les enfants bénéficiaires, il représente aussi un encouragement à persévérer dans leurs

études afin de réaliser leurs rêves. Par la voix d'un porte-parole, ils ont exprimé leur gratitude par un mot simple mais fort : « Merci au gouvernement ».

Cette année, l'initiative a également reçu un soutien particulier de la JAMA'AT AHMADIYYA, partenaire engagé aux côtés des orphelins et des veuves. Son président, Mohamed Louloman BISSIRIOU, a rappelé que l'Islam accorde une place centrale au soutien aux plus vulnérables. La communauté a contribué à travers un don de fournitures scolaires d'une valeur de 3.000 euros et une enveloppe financière de 3 millions de francs CFA.



Inscrit dans le programme de protection des couches vulnérables, l'appui du ministère vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite scolaire. À cette occasion, le Directeur de Cabinet du Ministre, le Général de brigade Abdoul Baki Sanni BACHABI, a exhorté les enfants à redoubler d'efforts, à écouter ceux qui assurent désormais leur éducation et à éviter les fréquentations pouvant compromettre leur avenir.

De son côté, le Conseiller Technique aux Affaires sociales du Ministère, Monsieur Franck KOMAHOUÉ, s'est réjoui de l'impact positif du programme, affirmant qu'il a permis de réduire considérablement les abandons scolaires et d'améliorer les performances des bénéficiaires.

La distribution des kits se poursuivra dès ce mardi 23 septembre 2025 dans les garnisons militaires du nord du pays.



« FAIRE ENTENDRE LE DROIT ET PRÉSERVER CE QUI FAIT NOTRE HUMANITÉ »

LE PLAIDOYER DE BASSIROU DIOMAYE FAYE À L'ONU EN FAVEUR DES PALESTINIENS

Aux côtés de ses homologues sud-africain et angolais, le président sénégalais a prononcé, à la tribune des Nations unies, un discours remarqué en faveur d'un cessez-le-feu et d'une solution à deux États.

www.jeuneafrique.fr

Ce 22 septembre, à l'occasion du 80e sommet de l'Organisation des Nations unies (ONU), le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a prononcé un plaidoyer remarqué en faveur de « la cause palestinienne », exprimant combien « la conscience universelle est profondément bouleversée par la situation insoutenable à Gaza ». Son intervention se tenait dans le cadre de la Conférence internationale de haut niveau sur le règlement pacifique de la question de la Palestine et sur la mise en œuvre de la solution à deux États, coprésidée par la France et par l'Arabie saoudite, dont une première phase s'était déroulée à New York en juillet.

« Nous assistons à une tragédie indescriptible, aux allures d'un nettoyage ethnique. Devant tant d'inhumanité, se taire, ne pas agir, ce n'est pas une option. Ce serait même une complicité passive », a-t-il martelé. Rappelant « le sens des principes fondateurs des Nations unies – la souveraineté des peuples, l'égalité des

droits, la paix par la justice, le respect du droit international et la protection des populations civiles –, même en temps de guerre », le chef de l'État sénégalais a estimé que ces valeurs s'étaient retrouvées « anéanties dans les décombres de Gaza ».

https://x.com/PR_Senegal/status/1970244253553942614
L'engagement constant du Sénégal

Bassirou Diomaye Faye, dont le pays préside le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien depuis sa création, en 1975, a réaffirmé l'« engagement constant [du Sénégal] pour une solution à deux États, palestinien et israélien, vivant côte à côte, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues », conformément au plan de partage entériné par les Nations unies. Une option qui satisferait selon lui à « une exigence de paix et de sécurité pour les deux pays, une exigence de justice, une exigence d'humanité ». Depuis 2012, la Palestine a le statut de pays observateur à l'ONU.

« Pour faire la différence, nous

devons ensemble envoyer un message clair : l'occupation doit cesser ! » a-t-il ajouté, plaidant pour un cessez-le-feu immédiat. « Israël doit arrêter ses bombardements et autoriser l'acheminement de l'aide humanitaire par l'ONU » et « la promesse de deux États doit enfin être tenue », a-t-il prôné tout en se défendant de « choisir un camp contre un autre », indiquant avoir pour préoccupation de « défendre la vie », de « faire entendre la voix de la raison et du droit » et de « préserver ce qui fait notre humanité ».

Outre le président sénégalais, ses homologues angolais, João Lourenço, et sud-africain, Cyril Ramaphosa, ainsi que le Premier ministre égyptien, Mostafa Madbouly, et le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, se sont également exprimés en soutien à la cause palestinienne.

Le monde est consterné par les actes brutaux de génocide et les crimes de guerre graves commis par Israël à Gaza, visant à éradiquer les Palestiniens de cette étroite bande de terre.



Reconnaissance française

« Le monde est consterné par les actes brutaux de génocide et les crimes de guerre graves commis par Israël à Gaza, visant à éradiquer les Palestiniens de cette étroite bande de terre, ainsi que par l'expansion illégale des colonies en Cisjordanie », a ainsi déclaré Cyril Ramaphosa. « Cette situation s'est retrouvée aggravée par l'intention assumée d'Israël d'annexer l'ensemble des territoires palestiniens occupés. La viabilité d'une solution à deux États dépend du respect total et universel du droit international », a-t-il fait valoir.

De son côté, le président français Emmanuel Macron avait ouvert la conférence par une

intervention très attendue, par laquelle la France a reconnu officiellement l'État de Palestine. « Cette reconnaissance est une manière d'affirmer que le peuple palestinien n'est pas un peuple en trop », a-t-il notamment déclaré, ajoutant que « rien ne justifie plus la guerre à Gaza ».

Une reconnaissance qui s'ajoute à celles affirmées, la veille, par le Portugal et, à l'occasion de cette conférence, par le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, la Belgique, le Luxembourg, Malte, Monaco, Andorre et Saint-Marin. Désormais, sur les 193 pays que compte l'ONU, 156 reconnaissent officiellement l'État de Palestine.

AFRIQUE

LE BURKINA FASO, LE MALI ET LE NIGER QUITTENT LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Ouagadougou, Bamako et Niamey ont annoncé leur retrait de la CPI. L'Alliance des États du Sahel (AES) justifie cette décision en accusant la Cour d'être un « instrument de répression néo-coloniale ».

www.jeuneafrique.fr

Comme l'avait annoncé Jeune Afrique dès le 16 septembre dernier, le Burkina Faso, le Mali et le Ni-

ger viennent d'officialiser leur retrait de la Cour pénale internationale (CPI), dénonçant un « instrument de répression néo-coloniale aux mains de

l'impérialisme ». Dans un communiqué commun, les trois pays alliés dans une confédération, l'Alliance des États du Sahel (AES), ont indiqué que cette décision prise « avec effet immédiat » s'inscrit dans leur volonté « d'affirmer pleinement leur souveraineté ».

« La CPI s'est montrée incapable de prendre en charge et de juger des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des crimes de génocide et des crimes d'agression avérés », affirment-ils. Ils ont également précisé vouloir se doter de « mécanismes endogènes pour la consolidation de la paix et de la justice » : ils devraient prochainement créer une Cour

pénale sahélienne. Le retrait d'un État ne prend effet qu'un an après le dépôt officiel du dossier auprès du secrétariat général de l'ONU.

Les pays de l'AES se sont notamment rapprochés d'autres partenaires comme la Russie, dont le président Vladimir Poutine est visé par un mandat d'arrêt de la CPI depuis mars 2023 pour crime de guerre présumé de déportation d'enfants ukrainiens. Ils sont confrontés à des violences meurtrières des groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et l'État islamique mais leurs armées sont également accusées de crimes contre des civils.

La CPI, cible de nombreuses critiques en Afrique

L'institution essuie régulière-

ment des critiques, notamment dans les pays africains où elle est accusée de poursuivre majoritairement des personnalités du continent. Elle a condamné le chef de guerre congolais Bosco Ntaganda à 30 ans de prison ou le chef jihadiste malien Al Hassan à 10 ans d'emprisonnement, pour des crimes de guerre notamment. Mais elle a aussi acquitté l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, son ancien bras droit Charles Blé Goudé ou encore l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba. En 2016, trois pays africains – la Gambie, l'Afrique du Sud et le Burundi – avaient envisagé leur départ, mais finalement les deux premiers ont renoncé.



CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR L'EXTRÉMISME VIOLENT

DES DÉPUTÉS AVEC LE SOUTIEN DU PNUD ÉCHANGENT AVEC LES POPULATIONS

L'Assemblée nationale en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (Pnud), à travers le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Parlement et des Organes de Gestion des Elections (Parcpoge), était à la rencontre des populations au nord du Bénin. C'est dans la cadre des séances de consultations publiques sur l'extrémisme violent et le terrorisme. Les députés étaient à Kandil les 08 et 09 et Natitingou les 11 et 12 septembre 2025. Ils livrent leurs impressions à l'issue des consultations.

IMPRESSIONS DES DÉPUTÉS

Par Patrice SOGLO

Assane SEIBOU

« Il faut avouer que lors de ces consultations publiques, j'étais impressionné. J'ai le sentiment de vivre comme dans un film ce qui se passe sur le terrain. Souvent quand on parle d'extrémisme violent, nous l'entendons par les radios, par les autorités qui, dans leurs rapports, font souvent le résumé. Elles ne vous disent pas tout, ou ne nous disent pas comment cela se passe concrètement sur le terrain. Cela se comprend parce que les forces de défense et de sécurité sont silencieuses et les autorités, c'est-à-dire les Maires et autres sont réservées parce qu'ils ont l'obligation de réserve sur ce qu'ils échangent avec les gens. Mais nous, nous avons d'abord eu un conclave avec eux pour les entendre parler du fond des problèmes. Et même certaines choses que nous avons entendues, nous ne pouvons pas les dire ici. Nous allons les porter en toute responsabilité vers les autorités qu'il faut. Nous avons rencontré les représentants des populations, les éleveurs,

les agriculteurs, les composantes sociales des différentes communes et nous avons entendu des choses que nous ne connaissions pas. Des suggestions ont été faites par les populations à la base dans le cadre de la production de la sécurité. C'est-à-dire des types d'organisation que les populations demandent avec les forces de défense et de sécurité pour que elles ne continuent pas d'avoir peur des forces de défense et de sécurité parce que celles-ci ont leurs méthodes professionnelles par lesquelles elles procèdent pour faire des arrestations ou investigations et qui créent la peur d'un autre côté ou bien qui donne l'impression de stigmatisation. Je pense que ce que nous allons remonter va permettre d'aborder désormais ce sujet avec beaucoup de sérénité. Je suis vraiment satisfait d'être venu dans cette mission et nous saurons désormais répondre à certaines questions avec plus de tact, avec la voie de nos populations que nous représentons et avec l'esprit de sauvegarder la paix pour le pays et pour nous tous. »

SOUMAILA BOKE **SOUNOU**

« Ces consultations publiques sont d'une utilité capitale. Tous ceux qui étaient présents ont vu l'importance d'une séance du genre. C'était une occasion pour nous députés et les élus, les Maires, les forces de défense et de sécurité de pouvoir échanger sur la réalité que vivent nos populations et chercher des approches de solution pour que le gouvernement puisse améliorer ses techniques et ses apports à l'endroit de ces forces de défense et de sécurité, à l'endroit également des populations pour que nous puissions sortir gagnants de cette situation. Au cours des séances, avec les populations, les responsables religieux ont montré l'importance de ce que nous sommes en train de faire et cela m'amène moi, à demander à ce que l'Assemblée nationale fasse l'effort de multiplier ces genres d'échange. C'est vrai nous sommes venus écouter les populations. Mais cela serait très bien qu'on revienne aussi pour leur faire un retour de tout ce qu'ils nous ont soumis comme doléances. Mon appel, c'est de dire aux populations du courage, de ne pas lâcher, nous arriverons à bout de ce phénomène. Egalement, je les exhorte à collaborer avec les forces de défense et de sécurité. L'information en temps réel permettra de régler les problèmes. Mais quand l'information vient tardivement, elle ne pourra pas être exploitée pour empêcher la commission de certains actes très graves. Il faut cette collaboration entre populations et forces de défense et de sécurité pour qu'on puisse rétablir la paix et le bon vivre



ensemble.

N'OUÉMOU KOUNÈMÈ DOMETIEN

« Je crois que ces audiences étaient très nécessaires parce que nous avons rencontré des populations assoiffées d'information, des populations déterminées à finir avec le problème et qui ne demandent qu'à coopérer avec les forces de défense et de sécurité pour éradiquer définitivement ce phénomène. Ces populations ont également compris que le gouvernement central a mis suffisamment de moyens pour pouvoir endiguer le phénomène. Seulement, nous avons en face de nous, une guerre asymétrique avec des éléments dispersés un peu partout et je crois que c'est la coopération avec les Etats frontaliers qui pourra véritablement nous aider à finir

avec ce phénomène. Globalement, on peut dire que la mission a été une réussite parce que si elle n'avait pas été déployée, on n'aurait pas recueilli tout ce qu'on a eu comme données que nous allons reverser au secrétariat permanent de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Cela leur permettra ainsi de redéfinir leurs priorités parce que dans tout ce qu'ils nous ont exposé lors de ces consultations publiques, on a compris qu'il y a certaines priorités qui ne tenaient pas compte des réalités de certaines communes et nous avons constaté également que le phénomène a évolué et a touché d'autres communes qui n'étaient pas inquiétées. Nous avons demandé et insisté pour que dans les rapports, le secrétariat permanent prenne en charge ces communes-là. »



MAROC

UNE AUTORISATION ÉLECTRONIQUE DE VOYAGE SERA OBLIGATOIRE DÈS LE 25 SEPTEMBRE, EN VUE DE LA CAN

www.rfi.fr

En vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), le Maroc modifie les conditions d'entrée sur son territoire avec la mise en place d'une autorisation électronique de voyage (AEV). Huit pays – tous du continent africain – sont concernés par cette mesure temporaire qui est gratuite, à savoir l'Algérie, le Burkina Faso, le Cap-Vert, le Gabon, le Niger, le Sénégal, le Togo et la Tunisie. Prudence pour les voyageurs qui ont prévu de se rendre dans le Royaume... si la compétition de football se tiendra en fin

d'année, cette autorisation temporaire, simple à obtenir, sera appliquée dès la semaine prochaine.

Pour la CAN qui se tiendra du 21 décembre prochain au 16 janvier 2026, la demande d'autorisation électronique de voyage se fera directement sur l'application numérique, baptisée « Yalla », de la Fédération royale marocaine de football. Mais pour les voyageurs d'affaires comme pour les touristes, cette mesure sera mise en place dès le 25 septembre.

Si l'obtention d'un visa peut être longue, celle de l'AEV est

rapide et simplifiée.

« C'est une autorisation totalement gratuite. Il n'y a aucun frais, aucun déplacement », indique l'ambassade du Maroc au Sénégal.

La démarche se fait en ligne, sur le site du ministère des Affaires étrangères du Maroc, et nécessite un passeport valide et le billet d'avion.

Les autorités du Maroc précisent que « ce dispositif vise à faciliter l'accueil, à fluidifier les formalités d'entrée, en garantissant la sécurité de tous. »

La Royal Air Maroc – la compagnie nationale qui est par-



tenaire de la CAN – indique, sur son site, que la présentation de l'autorisation électronique de voyage est obligatoire lors des formalités,

à l'enregistrement comme à l'arrivée, et rappelle aux voyageurs qu'elle doit être faite, au plus tard, 96 heures avant le départ.

BALLON D'OR

CLASSEMENT COMPLET ET DÉTAIL DES VOTES

Grand favori du Ballon d'Or, Ousmane Dembélé a été consacré ce lundi sur la scène du Théâtre du Châtelet, devant Lamine Yamal et emmenant avec lui autres joueurs du PSG dans le Top 10.

www.sports.fr

La saison en or réalisée par le PSG a visiblement marqué les esprits des votants du Ballon d'Or. L'incroyable quintuplé réalisé par le club de la capitale, avec en point d'orgue sa victoire en Ligue des champions, a en effet conduit à un carton plein – ou presque – des joueurs parisiens, lundi, lors de la cérémonie du Ballon d'Or.

Le titre de meilleur joueur a certes été une nouvelle fois remporté par Lamine Yamal, mais pour le reste, le PSG a été sacré meilleure équipe tandis que Gianluigi Donnarumma a été désigné meilleur gardien, Luis Enrique, meilleur entraîneur et Ousmane Dembélé, grand vainqueur du Ballon

d'Or.

Comme attendu, l'ancien Rennais a en effet remporté son duel avec Lamine Yamal. Et d'après Vincent Garcia, le rédacteur en chef de France Football, il n'y a pas eu match entre les deux hommes. « Ousmane l'a remporté assez largement. Ousmane a emporté largement l'adhésion de nos jurés du Ballon d'Or. C'est un Ballon d'Or qui fait autorité auprès de nos jurés. Sur tous les continents : le Ballon d'Or d'Ousmane Dembélé est clair et net », a-t-il ainsi expliqué au micro de la Chaîne L'Equipe. Et dans le sillage d'Ousmane Dembélé, les joueurs parisiens ont été à la fête comme en témoigne la troisième place de Vitinha. Au total, pas moins de cinq joueurs sacrés en juin

dernier à Munich ont terminé dans le Top 10, un record historique. Outre Ousmane Dembélé et Vitinha, Achraf Hakimi a terminé 6e, Gianluigi Donnarumma 9e et Nuno Mendes 10e.

Le détail des votes

Ils sont pas moins de 100 journalistes à élire le Ballon d'Or masculin, chaque pays présent dans le top 100 du Classement Fifa étant représenté par un journaliste. Ces 100 votants doivent ensuite dresser une liste de 10 joueurs parmi les 30 joueurs nommés désignés par les journalistes de France Football et de L'Equipe. Chaque position, dans ce classement, donne un nombre de points, de 15 au maximum pour celui que le votant consi-

dère comme le meilleur joueur de la saison à un point pour son 10e et dernier joueur. Avec 15 points pour le premier, 12 pour le second, 10 pour le troisième, 8 pour le quatrième, 7 pour le cinquième, 5 pour le sixième, 4 pour le septième, 3 pour le huitième, 2 pour le neuvième et donc un pour le dixième.

Classement complet du Ballon d'Or:

1er : Ousmane Dembélé (France. 28 ans. Attaquant. PSG)
2e : Lamine Yamal (Espagne. 18 ans. Attaquant. FC Barcelone)
3e : Vitinha (Portugal. 25 ans. Milieu de terrain. PSG)
4e : Mohamed Salah (Egypte. 33 ans. Attaquant. Liverpool)
5e : Raphinha (Brésil. 28 ans. Attaquant. FC Barcelone)
6e : Achraf Hakimi (Maroc. 26 ans. Défenseur. PSG)
7e : Kylian Mbappé (France. 26 ans. Attaquant. Real Madrid)
8e : Cole Palmer (Angleterre. 23 ans. Attaquant. Chelsea)
9e : Gianluigi Donnarumma (Italie. 26 ans. Gardien de but. PSG puis Manchester City)
10e : Nuno Mendes (Portugal. 23 ans. Défenseur. PSG)
11e : Pedri (Espagne. 22 ans. Milieu. FC Barcelone)
12e : Khvitcha Kvaratskhelia (Géorgie. 24 ans. Attaquant. Naples, puis PSG.)
13e : Harry Kane (Angleterre. 32 ans. Attaquant. Bayern Munich.)
14e : Désiré Doué (France. 20

ans. Attaquant. PSG.)
15e : Viktor Gyokeres (Suède. 27 ans. Attaquant. Sporting Portugal, puis Arsenal)
16e : Vinicius Junior (Brésil. 25 ans. Attaquant. Real Madrid.)
17e : Robert Lewandowski (Pologne. 36 ans. Attaquant. FC Barcelone.)
18e : Scott McTominay (Écosse. 28 ans. Milieu. Naples.)
19e : Joao Neves (Portugal. 20 ans. Milieu. PSG.)
20e : Lautaro Martinez (Argentine. 27 ans. Attaquant. Inter Milan.)
21e : Serhou Guirassy (Guinée. 29 ans. Attaquant. Borussia Dortmund.)
22e : Alexis Mac Allister (Argentine. 26 ans. Milieu. Liverpool.)
23e : Jude Bellingham (Angleterre. 22 ans. Milieu offensif. Real Madrid.)
24e : Fabian Ruiz (Espagne. 29 ans. Milieu. PSG.)
25e : Denzel Dumfries (Pays-Bas. 29 ans. Pisto droit. Inter Milan.)
26e : Erling Haaland (Norvège. 25 ans. Attaquant. Manchester City.)
27e : Declan Rice (Angleterre. 26 ans. Milieu. Arsenal.)
28e : Virgil Van Dijk (Pays-Bas. 34 ans. Défenseur central. Liverpool.)
29e : Florian Wirtz (Allemagne. 22 ans. Milieu offensif. Bayer Leverkusen puis Liverpool depuis juin 2025.)
30e : Michael Olise (France. 23 ans. Milieu offensif voire attaquant. Bayern Munich.)



Nonvi VOYAGE PLUS® LOCATION DE BUS



MERCEDES MCV 400 : 50 PLACES



MERCEDES MCV 240 : 30 PLACES



FOTON : 15 PLACES

Tél : 00229 01 44 00 55 55 / Email : location.nvp@beenonvi.bj